



30 juillet 2021

CIRCULAIRE CTOI 2021–43

Madame/Monsieur,

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL AD-HOC SUR LE DEVELOPPEMENT DE NORMES POUR LE PROGRAMME DE SUIVI ELECTRONIQUE

À sa Session de 2020, le Comité Scientifique a pris note des avancées dans la définition de normes pour le programme de suivi électronique (SE), présentées au Groupe de travail sur la Collecte des Données et les Statistiques (WPDCS), et a reconnu qu'elles nécessiteront des contributions et développements supplémentaires si le SSE doit être mis en œuvre au niveau régional. À cet effet, le Comité Scientifique a recommandé de mettre en place un Groupe de travail ad-hoc sur le développement de normes pour le programme de SE (GTSSE) en vue de poursuivre les avancées dans la définition de normes minimales pour le SE. Le GTSSE fera ensuite rapport au GTCDS.

Faisant suite à l'approbation de la création d'un GTSSE ad-hoc par la Commission au mois de juin 2021, une réunion de ce groupe de travail doit désormais se tenir par vidéo-conférence du 15 au 17 novembre 2021.

Un ordre du jour provisoire pour cette réunion est joint ci-après. Dr Hilario Murua (Président du GTM et ancien Président du CS) a accepté de présider la réunion par intérim jusqu'à la tenue de l'élection du Président et du Vice-président du GTSSE au cours de la réunion.

Une page pour la réunion du GTSSE sera créée sur le site web de la CTOI et toutes les parties intéressées sont invitées à s'inscrire afin de recevoir le lien de la réunion pour y participer.

Cordialement,

Dr. Toshihide Kitakado

北門利英

Président du Comité Scientifique

Pièces jointes :

• Ordre du jour provisoire

Distribution

Parties contractantes de la CTOI: Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. Parties coopérantes non-contractantes: Sénégal. Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie: Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

Annexe 1

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU GROUPE DE TRAVAIL AD-HOC SUR LE DÉVELOPPEMENT DE NORMES POUR LE PROGRAMME DE SUIVI ÉLECTRONIQUE (GTSSE)

Date: 15 - 17 novembre 2021

Lieu: En ligne

Site: Zoom

Horaire: 12h00 – 16h00 (heure des Seychelles) tous les jours

Président (provisoire): Dr. Hilario Murua

- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION
- 3. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER
- 4. MÉCANISME RÉGIONAL D'OBSERVATEURS DE LA CTOI ET PROJET PILOTE D'OBSERVATEURS RÉGIONAUX
 - 4.1. Projets actuels en lien avec le Suivi Électronique et la Déclaration Électronique
- 5. PROGRÈS DES PROGRAMMES DE SSE AU SEIN DES ORGP THONIÈRES
 - 4.1 IATTC
 - 4.2 ICCAT
 - 4.3 WCPFC
 - 4.4 Autres
- 6. INITIATIVES DES PROGRAMMES DE SSE AU SEIN DE LA CTOI
 - 5.1 Examen des programmes et projets pilotes de SSE des CPC
- 7. NORMES DU PROGRAMME DE SSE
 - 7.1. Capacités du SSE à collecter les normes minimales en matière de données du MRO
 - 7.2. Normes du programme de SSE
 - 7.2.1. Objectifs et arrangements institutionnels
 - 7.2.2. Normes en matière de données du SE (systèmes, collecte, stockage, examen, déclaration, etc.)
- 8. PLAN ET FUTURES RÉUNIONS
 - 8.1. Développement des TdR du GT Discussion générale
 - 8.2. Révision du programme de travail du GT (2022-2023)
 - 8.3. Prochaines réunions
 - 8.4. Élection du Président et du Vice-président pour 2022-2023
- 9. AUTRES QUESTIONS
 - 9.1. Examen du projet et adoption du rapport de la 1^{ème} Session du GTSSE